



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION DE GENDARMERIE DE NOUVELLE AQUITAINE

59 rue Séguineau – CS 90013 - 33 700 MÉRIGNAC

**Bureau Budget et Administration
Section Administration et Marchés**

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Marché public de FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Marché passé par procédure adaptée en application de l'article L.2123-1

du code de la commande publique.

**Fourniture de batteries et mise en œuvre d'une filière de récupération
et d'élimination des batteries usagées**

Consultation n° 03RGNA2026

Date et heure limites de remise des offres

[14/08/2026 à 11H00](#)

SOMMAIRE

1 - Identification de l'organisme acheteur

2 – Objet et description de la consultation

3 – Conditions de la consultation

3.1 Procédure de passation

3.2 Allotissement

3.3 Décomposition, forme et durée du marché

3.4 Variantes et options

3.4.1 Variantes et options obligatoires

3.4.2 Variantes et options à l'initiative des soumissionnaires

3.5 Prestations supplémentaires éventuelles

3.6 Considérations sociales

3.7 Prestations similaires

4 - Information des candidats

4.1 Contenu des documents de la consultation

4.2 Modalités de retrait et de consultation des documents

4.3 Demandes de renseignements complémentaires et questions

4.4 Modification des documents de la consultation

4.5 Prolongation du délai de réception des offres

4.6 Visite

5 – Présentation des candidatures et des offres

5.1 Date limite de réception des offres

5.2 Délai de validité des offres

5.3 Présentation et contenu des candidatures

5.4 Présentation et contenu des offres

6 – Critères d'évaluation des offres - Négociations

6.1 Critères de sélection des offres

6.2 Négociation avec les soumissionnaires

7 – Conditions de dépôt des offres

8 – Renseignements complémentaires

9 – Voies et délais de recours

1 - Identification de l'organisme acheteur

| | |
|--|--|
| Nom de l'organisme : Ministère de l'Intérieur RÉGION DE GENDARMERIE DE NOUVELLE-AQUITAINE | Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Général de corps d'armée, commandant la Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest. |
| Adresse : 59 rue Séguineau | Code postal : 33700 |
| Ville : MÉRIGNAC | Pays : FRANCE |
| Téléphone : 05 56 90 45 56 | Adresse de courrier électronique : sam.bba.rgna@gendarmerie.interieur.gouv.fr |

2 – Objet et description de la consultation

La présente consultation a pour objet la fourniture de batteries et mise en œuvre d'une filière de récupération et d'élimination des batteries usagées.

Le marché est un marché de : **FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**
Code(s) CPV de la consultation : **31440000-2 : Batteries**

La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans :
- le Cahier des Clauses Particulières (CCP) ;
- le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) joint aux documents de la consultation.

3 – Conditions de la consultation

3.1 Procédure de passation

Cette consultation est lancée selon une procédure adaptée en application des articles R. 2123-1 à R. 2123-7 du code de la commande publique.
C'est un **accord-cadre à bons de commande**.

3.2 Allotissement

Le présent marché n'est pas alloti.

Après analyse du besoin, l'acheteur a considéré que l'allotissement n'était pas pertinent. Les fournitures concernées relèvent d'une même famille de produits. La passation d'un marché unique permet de bénéficier d'économies d'échelle liées à la massification des achats et à l'obtention de conditions tarifaires plus avantageuses.

Par ailleurs, l'attribution de plusieurs lots conduirait à multiplier les actes de gestion, les commandes, le suivi contractuel et les opérations de facturation, sans apporter de plus-value significative au regard du besoin.

Dans ces conditions, l'allotissement risquerait d'entraîner des coûts de gestion supplémentaires et une moindre efficacité économique de l'achat. Le marché est donc passé sans allotissement.

3.3 Décomposition, forme et durée du marché

Les prestations du contrat ne font l'objet d'aucune décomposition.

La forme retenue pour l'exécution du contrat est à **bons de commande avec minimum et maximum en montant mono-attributaire** - en application des articles R.2162-2, R.2162-4 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique.

Montant minimum : 50 000€ HT

Montant maximal : 139 500€ HT

La durée du marché est de **quatre (4) ans dont deux (2) ans fermes puis reconductible deux (2) fois un (1) an par tacite reconduction.**

3.4 Variantes et options

3.4.1 Variantes et options obligatoires

Le maître de l'ouvrage n'exige pas la présentation de variantes ni d'options.

3.4.2 Variantes et options à l'initiative des soumissionnaires

Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à présenter de variantes ni d'options à leur initiative.

3.5 Prestations supplémentaires éventuelles

Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est prévue.

3.6 Considérations sociales

Le présent marché public comprend une considération sociale.

L'entreprise justifiera d'un partenariat avec une **ADAPEI**, lequel peut concerner une autre gamme de produits que celle visée par le marché.

3.7 Prestations similaires

En application des dispositions de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent contrat. À cet effet, une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence pourra être engagée.

4 – Information des candidats

4-1 Contenu des documents de la consultation

Les documents de la consultation mis à la disposition des candidats sont les suivants :

- L'acte d'engagement (ATTRI 1) daté et signé par le représentant habilité à engager la société et ses éventuelles annexes ;
- Le Règlement de Consultation (RC) ;
- Le Cahier des Clauses Particulières (CCP) et ses annexes ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG-FCS) applicable aux marchés de fournitures courantes et de services publié au 30 mars 2021 (non fourni).

4-2 Modalités de retrait et de consultation des documents

Les documents de la consultation sont accessibles uniquement par voie électronique, sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) (www.marches-publics.gouv.fr).

Recherche rapide : n° de la consultation : **03RGNA2026**

En cas de difficulté technique de téléchargement, il peut également être remis gratuitement sur demande adressée par courriel à sam.bba.rgna@gendarmerie.interieur.gouv.fr.

Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais.

Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisations lors du déroulement de la présente consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique ou en cas de téléchargement anonyme.

Les candidats sont informés que le représentant du pouvoir adjudicateur utilise son profil d'acheteur via la plateforme des Achats de l'État pour communiquer par écrit avec les candidats (envoi des réponses aux questions, informations sur les éventuelles modifications du DCE, éventuelles demandes de complément des candidatures, etc.)

Des courriels contenant un lien de téléchargement permettant à chaque candidat d'accuser réception et d'accéder au contenu de ces messages seront donc adressés aux candidats en provenant de l'adresse de messagerie suivante : nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr

Les candidats sont donc invités à :

- S'assurer que la configuration de leur boîte de messagerie permet de recevoir ce type de message ;
- Vérifier que ces courriels ne figurent pas dans le dossier « indésirable » ou « spam » ;
- Accuser réception de chacun de ces envois en cliquant sur le lien de téléchargement contenu dans le courriel.

4-3 Demandes de renseignements complémentaires et questions

Pendant la phase de consultation, les candidats peuvent faire parvenir leurs questions et les demandes de renseignements complémentaires sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Le n° de la consultation est : **03RGNA2026**.

Les questions peuvent être posées jusqu'à **5 jours ouvrés** avant la date limite de remise de l'offre.

Au-delà, elles ne seront plus prises en compte.

L'administration répondra jusqu'à **3 jours ouvrés** avant la date limite de remise des offres aux questions posées dans les délais.

4-4 Modification des documents de la consultation

L'administration se réserve le droit d'apporter au plus tard, **3 jours ouvrés** avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier.

Un avis rectificatif sera alors publié via la plateforme des Achats de l'État (PLACE).

Les modifications sont communiquées aux seuls opérateurs économiques dûment identifiés lors du retrait des documents de la consultation.

Les candidats devront alors répondre au marché sur la base du dernier dossier modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Dans le cas où un candidat aurait remis une offre avant les modifications, il pourra en remettre une nouvelle sur la base du dernier dossier modifié, avant la date et heure limites de dépôt des offres.

Si en cours de procédure, le délai de remise des candidatures est prorogé, les dispositions précédentes sont applicables en fonction de la nouvelle date limite de dépôt des plis.

4-5 Prolongation du délai de réception des offres

Lorsqu'une réponse nécessaire à l'élaboration de l'offre n'est pas fournie 3 jours avant la date limite de réception des offres, ou en cas de modifications importantes des documents de la consultation, le délai de réception des offres est reporté proportionnellement à l'importance des modifications apportées et dans les conditions prévues au à l'article R.2151-4 du code de la commande publique.

4-6 Visite :

Il n'est pas requis que le titulaire procède à une visite préalable.

5 – Présentation des candidatures et des offres

Pour une meilleure analyse des dossiers il est demandé de bien vouloir dissocier les documents relatifs à la candidature de ceux de l'offre.

Les candidats devront obligatoirement utiliser la trame de l'AE et du BPU fournis pour répondre à la présente consultation

Les candidats sont tenus de respecter strictement la trame du BPU fourni par l'acheteur. Toute modification, suppression, ajout ou altération de la structure, des rubriques ou du contenu attendu du BPU pourra entraîner le rejet de l'offre, alors considérée comme irrégulière. Les offres ne respectant pas cette exigence ne seront pas analysées.

5-1 Date limite de réception des offres

Les offres doivent parvenir via la plateforme au plus tard aux dates et heures indiquées en page 1 du présent document.

5-2 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de **6 mois** à compter de la date limite de remise des offres. L'acheteur peut solliciter les soumissionnaires pour la prorogation du délai de validité des offres si nécessaire.

5-3 Présentation et contenu des candidatures

Avant de procéder à l'examen des candidatures, le représentant du pouvoir adjudicateur qui constate que des pièces dont la production étaient réclamées sont absentes ou incomplètes peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

En application de l'article R. 2142-25 du code de la commande publique, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières d'un groupement est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution du marché.

- **Documents à produire pour la candidature**

En application des articles R. 2143-3, R. 2143-4 du code de la commande publique les candidats doivent fournir les documents relatifs à leur candidature et à leur offre, rédigés en langue française, ou accompagnés d'une traduction en français.

Chaque candidat aura à produire **un dossier candidature complet et daté, nommé explicitement « CANDIDATURE »**, comprenant les pièces suivantes :

| Document | Descriptif |
|---------------------------|---|
| 1 - Lettre de candidature | <i>La lettre de candidature comprend les renseignements requis dans : - le formulaire DC1 ou DUME, dans sa version mise à jour, dûment complétée dans son intégralité, datée et signée par une personne habilitée à engager la société en joignant le pouvoir la désignant.</i> |

| | |
|---|---|
| 1 - Lettre de candidature (suite) | <p>- ainsi qu'une déclaration sur l'honneur certifiant qu'elle :</p> <p>* n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique.</p> <p>* est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.</p> <p>Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalité des entreprises.</p> |
| 2. Déclaration du candidat | Formulaire référencé DC2 dans sa version mise à jour dûment complété, daté et signé par une personne habilitée à engager la société ou une déclaration sur l'honneur reprenant l'ensemble des mentions figurantes à la section « K » du formulaire DC2 . |
| 3 - Chiffre d'affaires global | Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création ou du début d'activité de l'opérateur économique. Cette déclaration peut être formulée dans un DUME ou DC2 ou équivalent. |
| 4 - Attestations d'assurance et attestations fiscales et sociales | <p>- Attestation d'assurance de responsabilité civile ;</p> <p>- Attestations fiscales et sociales datant de moins de 6 mois.</p> |
| 5 - Références fournitures et services | Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. |
| 6 - Moyens humains | Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années |
| 7 - RIB | Relevé d'identité bancaire |
| 8 - Autres pièces | <p>- Les pièces mentionnées à l'article L.8221-1 du code du travail ou la déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé ;</p> <p>- Les certificats ISO 9001 et ISO 20400.</p> |

Nota : l'absence de référence relative à des missions de même nature n'est pas un motif en soi d'élimination de la candidature. Dans cette hypothèse, il appartient cependant au candidat de faire preuve de sa capacité par tout autre moyen à sa disposition.

Conformément à l'article R.2143-13 du code de la commande publique, les candidats sont informés qu'ils ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements demandés que le représentant du pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, si les conditions suivantes sont réunies :

- Le candidat doit indiquer, dans le dossier de candidature, la liste des documents qui peuvent être obtenus par ce biais et les modalités de consultation de ce système et/ou d'accès à cet espace ;
- L'accès à ces documents est gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre (DC4), le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

5-4 Présentation et contenu des offres

Les offres et les fiches techniques sont entièrement **rédigées en langue française**.

Les candidats devront produire **un dossier « offre » complet, nommé explicitement « OFFRE »**, sur la base duquel ils seront jugés et qui comprend :

| Document | Descriptif |
|--|--|
| Acte d'Engagement (AE) | <i>Acte d'engagement, établi selon le modèle joint et dûment complété</i> |
| Bordereau des prix (BPU) | <i>Bordereau des prix établi selon le modèle joint et dûment complété</i> |
| Mémoire technique | <i>A la charge du candidat (avec descriptif de l'outil de suivi dématérialisé, les solutions techniques, les délais de livraison par produit...)</i> |
| Fiches techniques ou catalogues des produits proposés | <i>A la charge du candidat</i> |
| Acte de sous-traitance (si le candidat sous-traite une partie du marché) | <i>A la charge du candidat</i> |

6 – Critères d'évaluation des offres – Négociations

6.1 Critères de sélection des offres

En application de l'article R.2152-1 du code de la commande publique, le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'autoriser les soumissionnaires à régulariser leur offre, si celle-ci est irrégulière ou incomplète, à l'exception des offres anormalement basses. Dans le cas d'une suspicion d'offre anormalement basse, le soumissionnaire devra justifier son prix ou les coûts proposés dans son offre y compris pour la part du marché qu'il envisage de sous-traiter.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants :

| Critère | Complément |
|--|---|
| 1. Prix (60 %) 60 points / 100 points | Sur la base du montant total du bordereau de prix en euros HT suivant la formule : Note = 60 x (offre la moins onéreuse/offre à comparer) |
| 2. Délai de livraison (20%) 20 points / 100 points | Calcul de la note délai sur l'intégralité des produits = (délai le plus court / délai du soumissionnaire) x 20. |
| 3. Note technique (20%) 20 points / 100 points | |
| A) 1^{er} Sous-critère : Outil de suivi dématérialisé et fiches techniques (10%) 10 points / 100 points | * Aucun outil ni fiche technique = 0 points * GMAO avec suivi des interventions et fiche technique partiellement fournie = 4 points * GMAO complète avec portail client, reporting, l'ensemble des fiches techniques fournies = 7 points. |

| | |
|--|---|
| <p>A) 1^{er} Sous-critère (suite) :</p> | <p>* GMAO complète avec portail client, reporting, indicateurs, historique, l'ensemble des fiches techniques fournies = 10 points.</p> <p>La note est attribuée en fonction des fonctionnalités proposées, de la traçabilité des interventions, des capacités de reporting et de l'accès dématérialisé mis à disposition du représentant du pouvoir adjudicateur.</p> |
| <p>B. 2nd sous-critère : Solutions techniques pour assurer la collecte et la valorisation des déchets (10%) 10 points / 100 points</p> | <p>* mise à disposition des collecteurs, avec évacuation et transports vers le centre de recyclage ; * récupération sur demande expresse d'un site ; * valorisation des métaux récoltés (en ht/kg).</p> |

6.2 Négociation avec les soumissionnaires :

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec l'ensemble des soumissionnaires ayant remis une offre ou les 3 premiers conformément aux dispositions de l'article R.2123-5 du code de la commande publique. Les éléments de la négociation pourront porter sur l'ensemble des éléments de l'offre. La négociation pourra se dérouler soit sous forme écrite, soit sous forme orale et confirmée par un écrit.

7 – Condition de dépôt des offres

Le dépôt des offres dématérialisé s'effectue sur le site de la plateforme des Achats de l'Etat, <https://www.marches-publics.gouv.fr/> - onglet 3 : « Dépôt ». Le numéro de la consultation est **03RGNA2026**.

Le soumissionnaire devra se référer aux « Conditions générales d'utilisation » et « Pré-requis techniques », disponibles au bas de la page d'accueil, pour toute action sur ledit site. Un guide d'utilisation y est également disponible sous la rubrique « Aide », afin de faciliter le maniement de la plateforme. Ces documents décrivant l'utilisation du site font partie intégrante du règlement de consultation.

Un message indique au soumissionnaire que l'opération de dépôt de la réponse a été réalisée avec succès, puis un accusé de réception lui est adressé par courrier électronique précisant la date et l'heure de réception. L'absence de message de confirmation de bonne réception ou d'accusé de réception électronique signifie au soumissionnaire que sa réponse n'est pas parvenue à l'administration.

Format des fichiers :

Le soumissionnaire est invité à :

- Utiliser les formats « .doc », « .xls », « .pdf », « .ods » et « .odt » ;
- Ne pas utiliser certains formats, notamment les « exe » ;
- Ne pas utiliser certains outils, notamment les macros.

Dans le cas d'un fichier incompatible avec les logiciels de l'administration, la personne publique se réserve le droit de demander au soumissionnaire l'envoi du document par tout moyen à sa convenance dans un délai de 48 heures suivant la demande de la personne publique.

8 – Renseignements complémentaires

Pour tous renseignements d'ordre administratif, vous pouvez contacter :
Madame Angélique ROBINEAU ou Adjudante Cécile BOUE ou Madame Marie-Sophie GALTIER
Bureau Budget Administration (BBA) – Section Administrations Marchés (SAM)
Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine – 33 700 MÉRIGNAC.
Tél - 05 56 90 44 55 / 05 56 90 44 71 / 05 56 90 45 70
sam.bba.rgna@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Caserne Battesti : 59 rue Séguineau – CS 90013 / 33700 MERIGNAC

9 – Voies et délais de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bordeaux
9 rue de Tastet
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 99 38 00

En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable
(CCIRA) de Bordeaux

DREETS Nouvelle-Aquitaine – Pôle C
Cité administrative
2, rue Jules Ferry
33 090 BORDEAUX Cédex

Secrétariat du CCIRA de Bordeaux
Tel : 05 55 12 20 47
Mail : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr